



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

Dates de parution début des Championnats

Engagements dernières divisions

Championnat U14

RG FFF
Article 160

Engagements Coupes

Modifications RGS

Planning des formations + Détections & sélections

PASS'SPORT CDOS

Procès-Verbaux

Commission du Statut de l'Arbitre

Commission des Calendriers

Annexes

Catégories d'âges

Horaires Officiels



Egalement Consultable sur notre site internet

<http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/>

DERNIER RAPPEL

2^{ème} RELEVÉ « COMPTE - CLUBS » DE LA SAISON 2021/2022

Arrêté à la date du 16 Juin 2022, est disponible via FOOT CLUB

Mode de paiement soit :

-Par VIREMENT : sur le compte BRED : IBAN FR76 1010 7002 1600 9201 6078 906

(Ne pas oublier d'indiquer le n° d'affiliation + RELEVÉ N° 19),

-Au guichet du District (aux horaires d'ouvertures)-Espèces

-Par chèque (Ne pas oublier d'indiquer le n° d'affiliation + RELEVÉ N° 19)

Début des Championnats Saison 2022/2023

Seniors/Anciens/CDM

Groupe de 12 = 18 Septembre 2022

Groupe de 10 = 02 Octobre 2022

Jeunes = 01 & 02 Octobre 2022

Futsal D1 = 17 Septembre 2022

(à voir selon engagements des clubs)

LISTE DES CLUBS ENGAGÉS dans Championnats « dernières divisions » et Critériums « +45 ans / +55 ans » (à l'intérieur du journal)

En cas d'avis contraire, prévenir le Secrétariat Du District Du Val-De-Marne De Football Pour le 06 Septembre 2022 (Sans courrier à cette date, nous considérerons que les équipes sont définitivement engagées).

« ENGAGEMENTS COUPES VDM 94-CLUBS » 2022/2023

vous ont été adressé par mail + à l'intérieur du journal + site internet

Comment bien compléter votre dossier :

-Imprimer la feuille des « ENGAGEMENT COUPES VDM 2022 », la compléter et nous la renvoyer par mail (secretariat@districtvaldemarne.fff.fr) ou par courrier (District du Val de Marne de Football 131 boulevard des alliés 94500 Champigny/Marne).

IMPORTANT !! Prendre connaissance de la note « INFORMATIONS 2022 » La date limite de dépôt est fixée 22 Juillet 2022.

Les candidatures 23^{ème} Tournoi International U16

-2022-
sont ouvertes !!



(Cahier des charges : 1 Terrain en herbe en bon état + éclairage + minimum 4 vestiaires)

Lettre de candidature à envoyer par courrier ou par mail à l'intention de Monsieur le Président du District du val de marne.

LISTE DES CLUBS ENGAGÉS dans les dernières divisions des CHAMPIONNATS Seniors / U18 / U16 / U14 / Anciens

Liste au 25 Août 2022 (Liste complète en annexe du journal)

En cas d'avis contraire, prévenir le Secrétariat Du District Du Val-De-Marne De Football pour le 03 Septembre 2022

Sans courrier à cette date, nous considérerons que les équipes sont définitivement engagées. Par ailleurs, les Clubs qui le désirent, peuvent encore engager des équipes dans ces catégories, prévenir le DISTRICT du VDM DE FOOTBALL par écrit pour le 03 Septembre 2022 au plus tard.

Edition N° 592 du Jeudi 25 Août 2022

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

*Documents & * Procès-Verbaux

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2022/2023

JUILLET	21				
AOUT	26				
SEPTEMBRE	1	8	15	22	29
OCTOBRE	6	13	20	27	
NOVEMBRE	3	10	17	24	
DECEMBRE	1	8	15	22	29
JANVIER	5	12	19	26	
FEVRIER	2	9	16	23	
MARS	2	9	16	23	30
AVRIL	6	13	20	27	
MAI	4	11	18	25	
JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

Saison 2022 & 2023...

Pour l'ensemble des Pratiques « U11 et U13 »

Un changement **IMPORTANT** des créneaux (inversion) dès la saison prochaine

CRITERIUM U13 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI APRES-MIDI**

CRITERIUM U11 = créneaux (rencontres) **LE SAMEDI MATIN**

Cette modification sera indiquée sur les nouveaux règlements de la saison 2022/2023

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE Recrute pour la nouvelle saison 2022/2023

Vous êtes disponible à compter de la **saison 2022 & 2023**, le District du Val de Marne est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission**.

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante :

District du Val de Marne de Football 131, Bld des Alliés

94500 Champigny sur Marne ou par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

LES OBLIGATIONS (RSG 94)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) **ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.



Dates de parution sur E-Foot 94 et Site Internet du District

Début des Championnats Dernières Divisions et Plateaux U6 à U13

SAISON 2022 & 2023

Catégories Divisions	Dates début des Compétitions	Dates de Parution
SENIORS (D4)	02.10.22	15.09.22
CDM (D2)	02.10.22	15.09.22
ANCIENS (D4)	02.10.22	15.09.22
ANCIENS + 45 ANS	02.10.22	15.09.22
ANCIENS + 55 ANS	02.10.22	15.09.22
U18 (D3)	02.10.22	15.09.22
U16 (D4)	02.10.22	15.09.22
U14 (D4)	01.10.22	15.09.22
U12 & U13	01.10.22	15.09.22
U10 & U11		
U8 & U9		
U6 & U7		
FEMINIENS (D1**)	02.10.22	22.09.22
FUTSAL (D2)	DEBUT OCTOBRE	A définir

** Féminines = Les calendriers seront établis fin septembre (trop de clubs n'ayant pas encore confirmés leur engagement)

CDG	Club	Compétition / Phase	Poule Type	Montant
8006	553055 A. S. C. VITRY	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	590397 A.. MIMOSA MADA-SPORT	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
8006	549008 AMICALE CLUB 2000	Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
8006	690329 APSAP MEDIBALLES	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
8006	530263 ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	500723 ARRIGHI A.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	547434 ARSENAL A.C.	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
8006	560864 ASSOCIATION ZENAGA DE FIGUIG	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	551086 AVENIR SPORTIF D'ORLY	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
8006	550293 BANN'ZANMI	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Cdm D2 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	533680 BOIS L'ABBE AS OUTRE MER	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	500651 BOISSY F.C.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	548423 BOISSY U.J.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	541437 BONNEUIL S/MARNE C.S.	Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
8006	500791 BRY F.C.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	6	
8006	524161 CAUDACIENNE ENT.S.	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	510665 CHAMPIGNY F.C. 94	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	

CDG	Club	Compétition / Phase	Poule Type	Montant
8006	500012 CHARENTON C.A.P.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	516843 CHEVILLY LA RUE ELAN	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	500031 CHOISY LE ROI A.S.	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	551095 CITOYEN DU MONDE	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	560815 CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2	U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	500752 CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
8006	500689 CRETEIL LUSITANOS F. US	Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	563822 ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	551314 FONTENAYSIENNE ENTENTE	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	560655 FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	560471 FOOTBALL CLUB DE VITRY SUR SEINE 94 ACADEMIE	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	7	
8006	560973 FOOTBALL CLUB VAL-DE- BIEVRE	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	3	

CDG	Club	Compétition / Phase	Poule Type	Montant
8006	540651 FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	500494 FRESNES A.A.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
8006	561073 GENERATION TAKTIK SPORTS	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
8006	590215 GENTILLY ATHLETIC CLUB	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	500716 HAY LES ROSES C.A.	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	520524 KREMLIN BICETRE C.S.A.	U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	581812 KREMLIN BICETRE FUTSAL	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	538793 LA CRISTOLIENNE	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
8006	551254 LIMEIL BREVANNES A.J.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	526258 LUSITANOS ST MAUR U.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	542388 MAISONS ALFORT F.C.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	534669 MAROLLES F.C.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	561003 MELTING SPORT	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
8006	535201 MENUIBLAN A.S.	Cdm D2 (94) / Phase Unique	CH	
8006	615997 NEW TEAM VINCENNES AU CORNER	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
8006	514388 NOGENT S/MARNE F.C.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	7	
8006	518152 NOISEAU STE S.	Cdm D2 (94) / Phase Unique	CH	
8006	550465 O. CLUB D'IVRY	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	

CDG	Club	Compétition / Phase	Poule Type	Montant
8006	848168 ORLY A.C.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	510193 ORMESSON U.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	532342 PHARE SP. ZARZISSIEN	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	532125 PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	545535 PORTUGAIS VINCENNOIS A.S.	Cdm D2 (94) / Phase Unique	CH	
8006	544708 PORTUGAIS VITRY U.A.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	507502 RUNGIS U.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
8006	550378 SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	535547 SANTENY SP.L.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
8006	520523 ST MANDE F.C.	Anciens D4 (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	542396 ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	521870 SUCY F.C.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	6	
8006	512963 THIAIS F.C.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	5	
8006	580748 U. FOOTBALL CRETEIL	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
8006	523411 U. S. IVRY FOOTBALL	U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
8006	535208 VAL DE FONTENAY AS	U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	

CDG	Club	Compétition / Phase	Poule Type	Montant
8006	527735 VALENTON FOOTBALL ACADEMY	U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
8006	560475 VERS L'AVANT	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	550931 VETERANS DE BONNEUIL F. C.	Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
8006	519839 VILLEJUIF U.S.	Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
8006	580485 VILLENEUVE ABLON U.S.	Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	7	
8006	860294 VILLENEUVE ACADÉMIE FOOTBALL CLUB	Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	500636 VILLIERS S/MARNE ENT.S.	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Anciens + 45 Ans (94) / Phase 1	CH	
		Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
		Nombre d'engagements :	3	
8006	500004 VITRY C.A.	Anciens + 55ans (94) / Phase 1	CH	
8006	529210 VITRY E.S.	Seniors Feminines D1 (94) / Phase 1	CH	
		U18 D3 (94) / Phase Unique	CH	
		U16 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		U14 D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	4	
8006	561072 VLT FUTSAL ACADEMIE	Futsal D2 (94) / Phase 1	CH	
8006	560470 ÉTOILE SPORTIVE DES SOURDS DE VITRY	Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Seniors D4 (94) / Phase Unique	CH	
		Nombre d'engagements :	2	
		Total engagements :	181	

Engagements Coupes du Val-de-Marne de Football

Saison 2022-2023



Nom du club : N° d'affiliation :

Nom du correspondant.....Téléphone du correspondant :

Type de compétitions	Engagements Coupes	Nombre d'équipes engagées	Montant en € par équipe	Cout en €
Samedi après-midi	U14 VDM (Max. 1 équipe)		X 15,20 €	
	U14 Amitié (Max. 6 équipes)			
	U14 District (Max. 1 équipe)			
	Séniors Entreprise (Max. 3 équipes)			
	U15 Féminines (Max. 4 équipes)			
	U18 Féminines (Max. 4 équipes)			
	Séniors Féminines (Max. 4 équipes)			
Dimanche matin	CDM (Max. 5 équipes)			
	Anciens (Max. 5 équipes)			
	+ 45 ans			
Dimanche après-midi	U16 VDM (Max. 1 équipe)			
	U16 Amitié (Max. 6 équipes)			
	U16 District (Max. 1 équipe)			
	U18 VDM (Max. 1 équipe)			
	U20 VDM (Max. 2 équipes)			
	Séniors VDM (Max. 1 équipe)			
	Séniors Comité (Max. 6 équipes)			
Futsal	Seniors Futsal (Max. 4 équipes)			

Cotisation obligatoire : **40,00 €**

***TOTAL GENERAL :** €


Date et signature du Président

*** Mode de règlement**

Le montant total (engagements Coupes + Cotisation Obligatoire) sera débité de votre compte club FIN OCTOBRE 2022, après vérification des engagements)

A retourner impérativement avant le 15 JUILLET 2022

En cas de difficulté pour compléter le dossier, veuillez contacter le secrétariat au **01.55.96.11.00**

A envoyer à  secretariat@districtvaldemarne.fff.fr



INFORMATIONS IMPORTANTES

Saison 2022/2023



Alternances & Terrains clubs (NOUVEAU)

Pour les alternances, le District utilisera les feuilles d'engagement de la LPIFF.
Pensez à les remplir clairement pour une meilleure gestion de vos demandes.

Renseignements Clubs

Tous les Clubs doivent obligatoirement via FOOTCLUBS mettre à jour les coordonnées des *Membres (Noms & Prénoms & Fonctions, Adresses, Téléphone, Fax etc...)*

ATTENTION IMPORTANT :

S'il manque un des Membres suivants constituant le bureau de votre club : **PRESIDENT & TRESORIER & SECRETAIRE** et/ou que « **ce Bureau** » n'a pas été validé par vos soins, **vous ne pourrez pas accéder aux menus :**

«Organisation/Membre du club» ou «Licences/Renouvellement» ou «Licences/Demande» ou «Educateurs/Renouvellement» ou «Educateurs/ Demande»

Par ailleurs, nous demandons **à tous les clubs** de bien renseigner le « **RESPONSABLE SECURITE** » (*Son rôle consiste à être l'interlocuteur privilégié dans le cadre de classement d'un match « Sensible » et/ou auprès des services de Police et du Commandant Delord, référent de notre Département de la Lutte contre les incivilités.*)

Foot-Reduit -Toutes Catégories :

U6/U7-U8/U9-U10/U11-U12/U13 Filles et Garçons

Les inscriptions s'effectueront par formulaire qui sera adressé à tous les clubs prochainement.

Formulaires à jour sur notre site internet

- ☞ 1 Demande de classification « match sensible »
- ☞ 1 Demande d'arbitre
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ 1 Demande d'arbitre tournoi
- ☞ 1 Règlement de tournoi « Formulaire Type »
- ☞ **Les demandes de changements de lieu, d'horaire et de date se font via FOOTCLUB**

Coupes du Val de Marne 2022/2023

Si vous souhaitez que votre club ne participe pas **à une ou plusieurs** Coupes Départementales **Comité, Challenge Amitié, CDM & Anciens, Entreprise**, **il vous suffit de nous le signaler sur un courrier à en-tête du club en précisant bien l'équipe, la catégorie et la Coupe à laquelle vous ne désirez pas l'engager.**

Rappel important : L'engagement des équipes « supérieures » est obligatoire

OBLIGATIONS

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ***ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.**

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

Arbitrage

☞ Les licences Arbitres sont **saisies par les Clubs**.

-La ou les demande(s) arbitre(s) pré-imprimée(s) sont à télécharger sur le site de la LPIFF = <https://paris-idf.fff.fr/documents/?cid=289>

-L'Arbitre fournit à son Club une photo d'identité OBLIGATOIRE puis il remplit et signe la demande de licence en prenant soin de compléter toutes les rubriques afin d'éviter un refus

-Le Club scanne la demande de licence + la photo et les transmet à la Ligue via FOOTCLUBS pour validation

VALIDATION DE LA DEMANDE DE LICENCE PAR LE SERVICE ARBITRAGE DE LA LIGUE.

LA LICENCE RESTE TOUJOURS BLOQUEE AVEC LA PIECE MANQUANTE

« EN ATTENTE VALIDATION MEDICALE »

Attention, la représentativité de votre club ne sera effective que lorsque le ou les Arbitre(s) auront fait le nécessaire auprès de la CRA ou de la CDA (Questionnaire de renouvellement, dossier médical).

Constitution des Calendriers (nous utiliserons les fiches d'engagements de la LPIFF)

Pour information : Dans la mesure du possible :

Les U18 et les U16 doivent jouer en alternance quelque soit le nombre d'équipes

Les U18 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 1.

Les U16 jouent en lever de rideau de l'équipe "Seniors" 2.

Dans le cas où ces équipes évoluent sur un autre terrain, elles doivent jouer **obligatoirement** le même jour que l'équipe Seniors 1 ou 2

Mails-Rappel

Seuls les courriers adressés à partir de l'adresse messagerie officielle qui vous a été attribuée par la Ligue de Paris Ile de France de Football sous la nomenclature suivante :@lpiff.fr seront traités par le Secrétariat Administratif du District du Val de Marne.

Pour information :

Votre boîte mail officielle (....@lpiff.fr) doit être consultée et nettoyée régulièrement afin d'éviter qu'elle ne soit saturée. Au-delà du quota autorisé (75 MO), elle risque d'être bloquée et de vous priver d'informations essentielles pour la vie de votre club.

Un mail contenant toute la procédure pour régulariser la situation, lorsque vous approchez ou dépassez la taille autorisée est adressé. Dès réception de ce mail, suivez les procédures pour la messagerie dans la rubrique **Infos pratiques** sur le site de la Ligue. Attention aux adresses mails que vous nous indiquez dans **FOOTCLUBS**, parfois celles-ci sont erronées ou n'existent plus. Pour tous les renseignements complémentaires vous pouvez joindre le service informatique, de préférence par mail ou par téléphone au 01.42.44.12.10 de 9h30 à 12h30 uniquement. **Merci de bien vouloir prendre note de ces informations importantes.**

DEFRAIEMENT DES ARBITRES PAR VIREMENT

Les Clubs ont adopté lors de l'Assemblée Générale du 14 Octobre 2017 à Choisy :

« le défraiement des arbitres par virement » **La mesure continue pour la saison 2022/2023**

-Nous transmettre rapidement votre nouveau RIB si changement de domiciliation de banque-

TOUS LES CLUBS AURONT UN PRELEVEMENT UNIQUE DE « 10 EUROS » POUR LA SAISON –Frais Bancaires- sur le dernier prélèvement.

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023



LE **PASS** **SPORT**

PASS'SPORT !

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR CERTAINS DE VOS LICENCIÉS 2022/2023

L'OPÉRATION ?

Le Pass'Sport est une aide financière pour financer tout ou partie de l'inscription d'une personne éligible dans une association sportive volontaire.

COMBIEN ? DANS QUELS CLUBS ?

- **50 € pour une prise de licence**
- Dans une association sportive volontaire affiliée à une fédération sportive
- ou, dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, auprès de toutes les associations sportives agréées (affiliées ou non à une fédération sportive)

POUR QUI ?

Le Pass'Sport est **réservé aux personnes** :

- Nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire **(6 à 17 ans révolus)**
- Nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé **(6 à 20 ans)**
- Nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés **(16 à 30 ans)**
- Aux étudiants jusqu'à 28 ans bénéficiant d'une bourse d'enseignement supérieur sous conditions de ressources financée par l'État, d'une aide annuelle des CROUS ou d'une bourse délivrée par les conseils régionaux pour les formations sanitaires et sociales.

L'aide :

- Ne peut être perçue qu'une fois par bénéficiaire.
- Quel que soit le nombre de licences souscrites.

POUR UN CLUB, COMMENT PARTICIPER ET SE FAIRE REMBOURSER ?

- **Récupérez le code fourni par mail aux bénéficiaires.**
- Appliquez-leur la réduction de 50 € sur leurs cotisations.
- **Créez un Compte Asso** sur <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
- **Saisissez en ligne vos bénéficiaires** sur votre Compte Asso.
- Après vérification, l'État vous remboursera.

GUIDES PRATIQUES ET TUTOS :

Sur le site du Ministère, vous trouverez des éléments de communication mais surtout des documents utiles : <https://sports.gouv.fr/pass-sport/>

DES QUESTIONS ? VOS CONTACTS :

Pour les clubs via :

- Le CDOS 94 / cdos94@cdos94.org / 06 03 56 67 74
- La Hotline Pass'Sport / PassSport@cnosf.org / 01 40 78 29 20

UNE VISIOCONFÉRENCE POUR VOUS GUIDER :

LE MARDI 30 AOÛT 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

ou

LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 - DE 19H à 20H15 - sur ZOOM

Si malgré tout, il vous reste des questions, en collaboration avec le SDJES 94, nous organiserons une visioconférence qui vous permettra notamment d'apprendre :

- Le fonctionnement de la campagne Pass'Sport
- A créer un Compte Asso
- La manière de saisir vos bénéficiaires et de demander votre remboursement

Afin de recevoir le lien de connexion de la visioconférence, merci de vous inscrire ici : <https://forms.gle/Pfig2LXMTRkkcZY18>

Bonne campagne !



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
13/10/2022	14/10/2022	DISTRICT
17/11/2022	18/11/2022	DISTRICT
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
24/11/2022	25/11/2022	DISTRICT
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
16/03/2023	17/03/2023	CLUB
01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité
04/05/2023	05/05/2023	CLUB
U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	DISTRICT
01/12/2022	02/12/2022	DISTRICT
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
28/11/2022	29/11/2022	CLUB
26/01/2023	27/01/2023	CLUB
09/03/2023	10/03/2023	CLUB
08/06/2023	09/06/2023	CLUB

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
03/10/2022	04/10/2022	CLUB
05/01/2023	06/01/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB

SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité
17/11/2022	18/11/2022	CLUB
06/02/2023	07/02/2023	CLUB
03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	CLUB
16/02/2023	17/02/2023	CLUB
27/04/2023	28/04/2023	CLUB
Module U6-U7 - Module 5-6 ans		
Date Début	Date Fin	Localité
07/10/2022	07/10/2022	DISTRICT
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT

Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité
à définir		DISTRICT
à définir		DISTRICT
Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité
06/04/2023	06/04/2023	DISTRICT
25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)		
Date Début	Date Fin	Localité
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité
11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS
Calendrier prévisionnel 2022/2023



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G

Lundi 24 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Mardi 25 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Jeudi 27 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Vendredi 28 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Du 24 octobre au 28 octobre 2022, les joueurs seront convoqués sur un seul et unique créneau

Mercredi 9 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 16 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 23 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 30 novembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

U15F

Mercredi 28 septembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 30 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30

Mercredi 7 décembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 14 décembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

Procès-Verbaux



COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte - N°1 du 25/08/2022

Les décisions de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.

Courriers des Clubs

SUPREMES BELIERS - 551269

Courrier du 21 juillet 2022, concernant sa situation et les obligations vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

Après lecture du courrier *la commission invite le club de SUPREMES BELIERS à prendre contact avec la Commission Départementale d'arbitrage du District du Val de Marne de Football, pour trouver une solution et répondre à éventuellement à la demande formulée dans le courrier.*

BONNEUIL CSM - 541437

Courrier du 10 août 2022, communiquant un nouvel élément à la Commission, concernant sa situation vis-à-vis du statut de l'arbitre.

L'article 41 du statut de l'arbitrage au niveau fédéral indique qu'un club évoluant en R3 - D1 niveau district doit présenter 2 arbitres, conformément au PV du Comité de Direction du 26 juin 2021 de la L. P. I. F. F., **les obligations sont de 4 arbitres.**

Après retour d'information concernant la demande du club de Bonneuil CSM la situation est donc la suivante :

Monsieur BENAMARA Rayan : 3 rencontres => **situation non validée**

Monsieur KOUAKOU Jimmy : 68 rencontres => **situation validée**

Monsieur KWEME Damass : 43 rencontres => **situation validée**

Monsieur SI TAYEB Massinissa : 46 rencontres => **situation validée**

Monsieur URANLI Gurkam : nouvel arbitre (octobre 2021), 0 rencontre (*application de l'article 48 au prorata temporis*) => **situation non validée**

Monsieur Habichi Karim (District 92) => 30 rencontres => **situation validée**

La Commission après examen des éléments, dit que le club de Bonneuil CSM est en conformité avec le statut de l'arbitre pour la saison 2022/2023.

ANNEXES



CATEGORIES D'AGE

2021-2022

HOMMES

FEMMES

HOMMES		FEMMES	
CATEGORIE	PRATIQUES	CATEGORIE	PRATIQUE
		NAISSANCE	
SENIORS	Licence Seniors	2002	SENIORS F
	Championnat Foot à 11		Licence U20F
U20	Licence U20	2003	Championnat Foot à 11
	Licence U19	2004	
U18	Licence U18	2005	Licence U18F
	Licence U17	2006	Championnat Départemental et régional
U16	Licence U16	2007	Licence U17F
	Licence U15	2008	Licence U16F
U14	Licence U14	2009	Licence U15F
	Licence U13	2010	Licence U14F
U13	Licence U13	2010	U13F
	Licence U12	2011	Licence U13F
U11	Licence U11	2012	Licence U12F
	Licence U10	2013	Licence U11F
U9	Licence U9	2014	Licence U10F
DEBUTANTS	Licence U8	2015	Licence U9F
U7	Licence U7	2016	DEBUTANTES
DEBUTANTS	Licence U6	2017	Licence U8F
			Licence U7F
			Licence U6F

HORAIRES OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2022 & 2023



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	14h00 & 15h00
U10/U11	10h00 & 11h00
U8/U9	10h00
U6/U7	13h00